



République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TÈNE

Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général

concernant

le projet de rapprochement des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise (Paroisse politique + Enges)

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil communal souhaite par le présent rapport informer le Conseil général sur les réflexions en cours engagées au niveau du projet de rapprochement des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, soit la Paroisse politique + Enges (Pp+E).

1 Introduction

Pour mémoire, la commune de La Tène est engagée depuis janvier 2010 dans plusieurs processus d'études de rapprochements et de fusions intercommunales, à savoir le Grand-Entre-deux-Lacs (GE2L), le Nouveau Neuchâtel (NN) et la Pp+E :

- **GE2L**
communes de Cornaux, Cressier, Enges, Hauterive, La Tène, Le Landeron, Lignières, Saint-Blaise
- **NN**
communes de Corcelles-Cormondèche, Enges, Hauterive, La Tène, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise, Valangin
- **Pp+E**
communes d'Enges, Hauterive, La Tène, Saint-Blaise

L'association RUN a été mandatée successivement pour chacune des trois études afin de récolter les données de base dans les communes, d'établir les premiers scénarios envisageables et d'en faire une première évaluation qualitative.

Le Conseil général a déjà pris connaissance et débattu du rapport d'information concernant les projets de NN (séance du 15 mars 2012) et de celui ayant trait au projet de GE2L (séance du 26 avril 2012).

Il est à relever que d'ici au printemps 2013, le Conseil général sera invité à avaliser l'un de ces projets, sur la base d'une proposition qui sera formulée par le Conseil communal et la commission ad hoc consultative relative aux projets de rapprochements ou de fusions de communes (ci-après : la commission de fusion).

A cette échéance, il s'agira de procéder à un choix historique. En effet, quel visage aura la communauté de destin dans laquelle les Laténiennes et les Laténiens d'aujourd'hui seront appelés à vivre ? Habiter une commune plutôt qu'une autre fait partie de l'identité de chacune et chacun. Qui sommes-nous ? Sommes-nous des

citadins, souhaitons-nous faire partie d'une grande agglomération, que voulons-nous partager et avec qui, quel challenge, quelles ambitions, quels défis...?

Pour répondre à ces délicates questions, la discussion, l'échange, l'écoute, apparaissent dès lors indispensables au Conseil communal, lequel a certes une certaine vision politique de la question mais n'aimerait toutefois pas trop se tromper.

Dans les trois processus en cours (en partant du principe que le *statu quo* n'est pas un processus), une constante revient systématiquement : les 4 communes qui forment la Paroisse politique avec Enges marquent leur volonté d'être ensemble, de partager un avenir commun.

Ce faisant, les 4 Conseils communaux ont mandaté un coach pour les aider à prendre la bonne décision pour chacune de nos communes, chacune d'elles restant bien évidemment libre de son choix.

Il apparaît cependant qu'un projet partagé, à 4 ou à 8 communes, s'ouvrant à l'Est ou à l'Ouest, serait une juste solution dans la mesure où les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise ont d'ores et déjà l'habitude de collaborer.

Nous vous laissons ainsi prendre connaissance du présent rapport d'information, confiant à la commission de fusion le soin de le discuter et de l'intégrer dans la perspective de faire le bon choix pour nos citoyennes et citoyens.

2 Note de synthèse du RUN

A ce jour, l'association RUN a achevé les trois mandats qui lui avaient été confiés et a livré les trois rapports correspondants.

Pour les études relatives au GE2L et au NN, la démarche a consisté à établir un diagnostic de l'existant et des scénarios d'un projet commun. Une comparaison de ces scénarios a permis de formuler des recommandations.

L'étude relative à la Pp+E a été basée sur les deux études mentionnées ci-dessus, en raison de l'appartenance des quatre communes concernées à chacun des deux groupes NN et GE2L. Pour des raisons de simplification et d'économie, le rapport final de l'étude Pp+E a été rendu sous une forme simplifiée (note de synthèse ; Cf. annexe), les éléments communs aux deux autres études n'ayant pas été repris.

3 Groupes de travail

En parallèle aux études menées par l'association RUN, des groupes de travail ont été créés dans les COPIL du GE2L et du NN. Ces groupes de travail, formés de conseillers communaux, ont examiné plus spécifiquement certains aspects importants à prendre en compte dans les projets de rapprochements ou de fusions de communes :

Le groupe de travail « Modèle institutionnel » a examiné deux modes d'organisation possibles lors d'une fusion : modèle dit « normal », ou « traditionnel », et modèle « commune composée de localités ».

Le groupe de travail « Compétences communales » s'est attaché à examiner quels renforcements et/ou transferts de compétences devraient être alloués par le Canton à des communes fusionnées de plus grandes dimensions.

Le COPIL du GE2L a même créé un groupe de travail supplémentaire nommé « Projets de sociétés » qui a effectué des réflexions sur des thèmes potentiellement rassembleurs, ambitieux, voire utopistes, et susceptibles de fédérer les énergies et l'enthousiasme des populations concernées.

Le COPIL de la **Paroisse politique élargie à Enges (Pp+E)** n'a pas mis de groupe de travail sur pied, chacune des quatre communes étant impliquée dans les groupes de travail du GE2L et du NN.

4 Rapport d'information des groupes d'études

Chacun des COPIL du NN et du GE2L a décidé d'élaborer un rapport d'information à l'attention des Conseils généraux des communes impliquées.

Le COPIL de la Pp+E a décidé, après mûre réflexion, d'élaborer son propre rapport d'information, malgré le fait que les quatre communes concernées appartiennent à chacun des deux groupes NN et GE2L. De ce fait, nous vous remettons un rapport simplifié, complété par la « Synthèse des travaux, scénario La Paroisse + Enges, quelques éléments » établi par l'association RUN.

4.1 Position actuelle

En raison de calendriers politiques différents dans les douze communes impliquées (dates différentes des séances des Conseils généraux), la vitesse d'information a quelque peu varié d'une commune à l'autre. Néanmoins, des actions et des décisions conjointes ont été entreprises, respectivement prises, par les représentants des douze communes concernées sous forme de conférences et/ou de communiqués de presse organisés, respectivement rédigés, en impliquant l'ensemble des Conseils communaux.

Un planning intentionnel a été élaboré, principalement dans le cadre des discussions avec le NN, qui fixe pour les douze communes des dates-clés, et en particulier pour le court terme :

Novembre 2011 à novembre 2012	analyse des scénarios par les Conseils communaux et les commissions de rapprochements/fusions
Automne 2012	certaines communes envisagent de procéder à un sondage de la population
Printemps 2013 au plus tard	rappports aux Conseil généraux pour le choix de la variante retenue selon la décision des Conseils généraux respectifs, suite des processus de rapprochements/fusions : analyses approfondies, élaboration de rapports de fusion, stratégie de communication, etc.

5 Position de la commune de La Tène

La Tène, à l'instar d'Enges, Hauterive et Saint-Blaise, est engagée dans trois scénarios de rapprochements ou de fusions possibles, tels que décrits dans l'introduction ci-avant.

A ces trois scénarios possibles, il faut bien entendu ajouter le scénario *statu quo*, qui consiste pour La Tène à n'accepter aucun projet de fusion avec les communes alentours. Ce scénario est toutefois d'emblée écarté.

Après plus de deux ans de réflexions, de discussions et d'études, le Conseil communal n'a pas encore pris position face à ces quatre scénarios. Il a remis les divers rapports du NN et du GE2L à la commission de fusion et il complète aujourd'hui cette distribution par la remise du présent rapport avec la note de

synthèse du RUN sur le projet Pp+E. C'est à l'occasion des prochaines séances de la commission de fusion que devront se dégager des tendances permettant de définir un classement ou des priorités qui pourraient aboutir à l'élimination d'un ou plusieurs scénarios.

6 Conclusion

Pour rappel, le calendrier prévoit que chaque commune se déterminera sur le scénario qu'elle privilégie, au plus tard pour le printemps 2013. Au sein de la Paroisse politique élargie à Enges, les Exécutifs ont convenu de se déterminer sur les options à retenir pour la fin novembre 2012.

Les communes qui n'ont qu'un seul scénario de rapprochement ou de fusion à l'étude, telles celles de l'Ouest du Nouveau Neuchâtel ainsi que celles de l'Est de l'Entre-deux-Lacs, continueront d'approfondir certains aspects du scénario qui les concerne.

Le Conseil communal de La Tène participera à ces travaux, dans les trois COPIL constitués. En parallèle, les réflexions se poursuivront au sein du Conseil communal même, ainsi qu'avec la commission de fusion. Il apparaît important au Conseil communal et à la commission de fusion, que les réflexions soient également menées en étroite collaboration avec les autres communes de la Pp+E.

Le but de cette étape, à l'horizon du printemps 2013 au plus tard, est de soumettre au Conseil général une proposition de projet de rapprochement/fusion selon l'un ou l'autre des scénarios indiqués dans les chapitres précédents. Ce projet devra pouvoir être présenté de manière coordonnée à tous les Conseils généraux des communes concernées.

En cas de choix du scénario Pp+E par tous les Conseils généraux concernés, l'étude approfondie du projet de rapprochement/fusion pourra être entreprise. Si l'un ou l'autre des Conseils généraux devait rejeter la proposition de fusion, les communes restantes devraient trouver un scénario de remplacement.

Le Conseil communal est convaincu que dans l'immédiat, il faut poursuivre les études, selon les trois scénarios en travail depuis début 2010.

Cette conviction se base sur les résultats des premières études effectuées par l'association RUN, ainsi que sur l'opinion qu'ont pu se forger les membres du Conseil communal durant les deux dernières années de réflexions, de discussions et d'analyses.

La proposition doit correspondre au mieux aux aspirations de la population laténienne et doit avoir été étroitement coordonnée avec les communes alentours concernées. En attendant cette échéance, le Conseil communal continuera à examiner et à développer les éléments des trois projets étudiés, à informer et à consulter la commission de fusion.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 22 octobre 2012

LE CONSEIL COMMUNAL

Annexe : Synthèse des travaux, Scénario Pp+E, Quelques éléments, RUN, 21 février 2012